

**CONSTRUCTION D'UNE HABITATION**  
**Lots: Gros-œuvre fermé**  
**Mr REZ R.**  
**Rue de Coumagne (sect B n°181gpie) à 5651 GOURDINNE**

**PV n° 09**

Rapport de la réunion de chantier / visite de chantier du 29/05/2007 à 08h30 sur le site

<b>Fonction, ...</b>		<b>Firme, personne, ...</b>	<b>Particip.</b>	<b>Tél. / GSM / FAX / @</b>	<b>Diff.</b>
<u>MAITRE DE L'OUVRAGE</u>	MO	<b>Mr REZ R.</b>	P	Tél. : 071 701589 Tél. prof. : 081 400037 Fax : @ : rudi.rez@fl200.com GSM : 0476 552455	E-mail
<u>ENTREPRISE GENERALE</u>	ENT	<b>T-Palm</b>		Tél. : 02 3865500 Fax : 02 3865509 @ : GSM :	
Conducteur de chantier	CC_EN T	<b>Mr RIGOT</b>	P	Tél. : Fax : @ : benoit.rigot@tpalm.be GSM : 0496 572385	E-mail
Technicien préparateur	TP_EN T	<b>Mr DECHAMBRE</b>		Tél. : 02 3865510 Fax : 02 3865513 @ : patrick.dechambre@tpalm.be GSM :	
Bureau d'étude en stabilité	STAB	<b>BEI ENGINEERING</b>  <b>Mr PAPEGNIE Jean-Pierre</b>		Tél. : 071 845485 Fax : 071 845486 bei-pape@skynet.be GSM : 0495 530449	
Coordination sécurité & santé	COORD	<b>JAMAR Thomas</b>		Tél. : 087 293353 Fax : @ : GSM :	
Terrassier	TER	<b>Entr. BONNIER J</b>		Tél. : Fax : @ : GSM :	
<u>ATELIER D'ARCHITECTURE</u>	ARCH	<b>Mr TASSIN Thierry</b> architecte	P	Tél. : 071 410118 Fax : thierry.tassin@tele2.be GSM : 0477 930519	Auteur
<u>AUTRES INTERVENANTS</u>					

P: présent; E: excusé; A: absent

**Objet de la réunion :**

000

N°	Remarque	Concerne / délais
<b><u>A. COMMENTAIRES ET APPROBATION DES PV PRECEDENTS :</u></b>		
09-001	<i>"Réaliser des joints ouverts au-dessus de la bavette d'étanchéité du pignon latéral gauche"</i> Augmenter le nombre de joints ouverts au bas de la pente; réaliser des joints ouverts sur toute la longueur de la façade ( pied du mur) afin d'assurer la ventilation du créneau.	ENT
09-002	Fourniture par l'ENT d'un planning dans les plus bref délais (06-009, 07-006, 08-002) Le MO et l'ARCH portent à l'attention de l'ENT qu'a leurs avis les travaux confiés à l'ENT ne seront pas terminer dans le délais contractuel.	ENT <b>RAPPEL</b>
<b><u>B. ETAT D'AVANCEMENT DU CHANTIER :</u></b>		
09-003	Les hourdis couvrant les caves sont posés	
<b><u>C. ARCHITECTURE :</u></b>		
09-004	Mr RIGOT confirme que la colonne en béton prévue sur les plans de stabilité a été remplacée par la conception suivante: à l'endroit de la colonne les blocs de béton ont été percés verticalement et remplis de béton et munis d'armatures 4x12mm en acier	ENT
09-005	Le trou réaliser dans le hourdis couvrant les caves au coin des façades arrière et latérale droite (salle à manger) sera reboucher soigneusement car il ne sert à rien.	ENT
09-006	ATTENTION : il est inconcevable de faire passer la canalisation d'évacuation des eaux usées du lave-mains du Wc du rez-de-chaussée au plafond du <u>hall du rez-de-chaussée</u> . Il y a donc lieu de : 1) reboucher soigneusement le trou réalisé dans le hourdis. 2) modifier les plans T-palm et la situation sur site afin d'évacuer directement vers la cave du réservoir à mazout (partie futur cave à vin). Carotter le nouvel emplacement dans le hourdis avec l'accord du MO.	ENT
<b><u>D. TECHNIQUES SPECIALES</u></b>		
--		
<b><u>E. STABILITE</u></b>		
02-005	Faisant suite à la réunion du 25/01/07 avec Mr MARTINELLI, Mr PAPEGNIES doit transmettre différentes informations : - "Confirmation de la stabilité du bâtiment sur base des techniques de construction T-palm et de son courrier du 17 décembre 2006" ( 31/01/2007 MARTINELLI et JOIRKIN)	ENT STAB <b>RAPPEL</b>
<b><u>F. COORDINATION SECURITE ET SANTE</u></b>		
09-007	Protéger l'accès de la trémie contre le risque de chute	ENT
<b><u>G. APPROBATION DE FICHES TECHNIQUES PAR M.O. + ARCHI. :</u></b>		

N°	Remarque	Concerne / délais
--	<b><u>H. REMARQUES GENERALES :</u></b>	
01-010	Les réunions de chantier sont prévues le mardi à 08h30	
02-007	<u>Chaque modification</u> de prix devra faire l'objet d'une <u>approbation préalable du MO</u> et de l'ARCH. sur présentation d'un devis	
05	Le MO Rappel à l'ENT de protéger le bac en pierre récupéré	ENT

Toute note n'ayant pas fait l'objet de remarques dans les 15 jours calendriers de l'envoi du rapport est réputée acceptée

**Documents transmis :**

--

**Documents à transmettre :**

--

**Prochaine réunion :**

**Mardi 05/06/2007 à 08h30**

Thierry TASSIN,  
architecte

Pour accord,

M. REZ,  
Maîtres de l'ouvrage

Thierry TASSIN,  
architecte

T-Palm,  
Entreprise générale